



Réseau Paysage Midi-Pyrénées

Les dossiers du réseau

Forêts et Paysages

Journée thématique d'échanges du 19 mai 2011

N° 2
2012



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées
Union Régionale Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Midi-Pyrénées

www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr
www.caue-mp.fr

Forêts et paysages : pratiques de gestion, usages et perceptions

L'exploitation forestière revêt depuis très longtemps une dimension paysagère qui s'est peu à peu formalisée et traduite par des approches sectorielles et sans doute trop centrées sur le visible, cherchant à réduire les impacts négatifs et trop artificiels de l'exploitation. Alors qu'une réflexion par le paysage devrait promouvoir la dimension intégratrice, des espaces forestiers comme ressource territoriale, le réseau paysage a souhaité aborder le sujet "forêts et paysages" sous l'angle des politiques forestières et des pratiques d'exploitation.

Interroger la place du paysage dans les politiques forestières

L'année 2011 consacrée année internationale de la forêt, le Réseau Paysage de Midi-Pyrénées a organisé deux journées d'échanges sur ce thème (voir dossier n°1-2012, Le paysage des vieilles forêts). La première, organisée à Ancizan (vallée d'Aure, Hautes-Pyrénées), s'est intéressée à la prise en compte de la dimension paysagère dans les pratiques forestières. Idée qui a presque vingt ans à l'Office National des Forêts sous l'impulsion des travaux de Peter Breman (Breman, 1997, fig.1), intégrée dans les pratiques d'aménagement du CEMAGREF pour les forêts de montagne depuis le milieu des années 80 (Fischesser 1998), la place du paysage dans les politiques forestières reste cependant difficile à cerner à l'échelle des territoires de massif.

L'objectif de cette journée était donc tout autant de questionner l'évolution de la prise en compte du paysage dans les politiques forestières que (et peut-être surtout) de voir comment les acteurs gestionnaires des forêts (publiques et privées) déclinent (ou pas) l'approche paysagère dans leurs outils opérationnels (chartes, plans de gestion...) et dans leurs pratiques de terrain (pen-

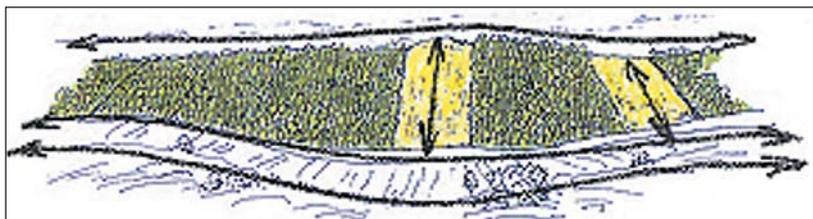
ser la coupe en liaison avec la physionomie paysagère d'un massif, appréhender la relation paysage et biodiversité forestière, adapter les outils d'exploitation aux contraintes du site mais aussi à ses qualités...).

La journée a permis d'aborder cette question en deux temps :

- tout d'abord en salle, la question de la place du paysage dans la gestion forestière en France a été envisagée selon trois angles problématiques : la formation forestière dispensée dans l'enseignement agricole (S. Bastida et L. Lelli) ; la prise en compte du paysage dans

les forêts gérées par l'ONF (P-Y. Subrenat) ; les représentations du paysage forestiers à partir de travaux de recherche menés sur la notion d'enfermement forestier (C. Labrue).

- ensuite sur le terrain, à partir de la présentation de démarches opérationnelles originales. Un consultant forestier indépendant a témoigné de son action sur la micro-propriété forestière des vallées pyrénéennes (N. Roussel) puis a été développé la prise en compte de la forêt comme un élément déterminant de la gestion du site classé de Saint-Bertrand-de-Comminges (J-Y Peseux et Ph. Bertrand).



Le caractère artificiel des interventions (coupes) est encore accentué par les axes qui ne correspondent pas au sens général de ce paysage dont le caractère panoramique souligne la dominance horizontale.



Le caractère artificiel des interventions est atténué, non pas généralement par la réduction des surfaces des coupes mais par l'irrégularisation des formes et le respect du sens général du paysage.

Exemple de recommandations paysagères à l'ONF (Breman 1997)

La prise en compte du paysage dans les activités forestières



Photo n°1

La forêt a gagné les zones intermédiaires



Photo n°2

Auditoire dans l'amphithéâtre du CEAS - Ancizan



Photo n°3

N. Roussel explique son approche du métier de conseiller forestier



Photo n°4

Treuil portatif pour intervention en forêt

La préoccupation paysagère dans les activités forestières a pour ainsi dire débuté avec l'analyse des impacts paysagers introduit par la modification brutale de la physionomie d'une forêt (suite à l'exploitation forestière, au passage d'une tempête ou d'un incendie). Lors d'une coupe, comment le forestier peut-il exploiter sa parcelle sans causer un trop grand traumatisme à l'aspect visuel laissé par cette dernière ? Suite à une tempête comment agir pour restaurer une forêt et en même temps restituer une physionomie qui permette de diminuer le "traumatisme" subi par les populations locales habituées à la présence d'un massif et découvrant un paysage profondément modifié ?

La prise en compte du paysage dans les activités forestières a donc d'abord été soumise à une double exigence :

- des impératifs technico-économiques qui ne doivent pas être entravés par une dimension paysagère trop contraignante sur les pratiques elles-mêmes, en pleine période où les orientations nationales de la politique forestière visent l'augmentation des volumes prélevables en forêt (Bourgau et al. 2009).
- des critères visuels et esthétiques qui doivent permettre à l'activité forestière d'adapter au mieux ses pratiques (coupes, débardage, replantation...) en tenant compte du paysage, ou plus précisément de l'as-

pect visuel du paysage. Cette approche à partir de la "sensibilité paysagère" des aménagements a été, à ce titre, bien mise en avant dans les travaux de Peter Breman, insistant sur l'analyse visuelle des sites forestiers à aménager et repris dans de nombreux cahiers de recommandations techniques (Gernigon Ch., 2002).

Toutefois, le cadre de gestion des forêts a considérablement évolué au regard de nouveaux usages : récréatifs, sportifs, environnementaux..., mais aussi en fonction des enjeux de gestion intégrant de nouvelles dimensions comme : la durabilité, la biodiversité et le changement climatique ! Les dispositifs de gestion se sont étoffés contribuant à une plus grande territorialisation des enjeux forestiers... Les résultats sont cependant encore mitigés et ils ne considèrent pas assez souvent le paysage comme une "entrée privilégiée" pour une gestion durable de la forêt. Pour autant dans bon nombres de situations de conseils sur la gestion sylvicole, l'approche paysagère constitue un cadre de référence pour aborder avec le propriétaire forestier, les manières de rendre compatible la qualité des interventions sylvicoles avec la qualité des paysages forestiers (Linot, 2011). De plus, de nombreuses démarches pédagogiques existent à l'attention des gestionnaires des forêts et des acteurs avec lesquels cette gestion doit s'effectuer (voir bibliographie).

Le paysage dans les formations forestières de l'enseignement agricole

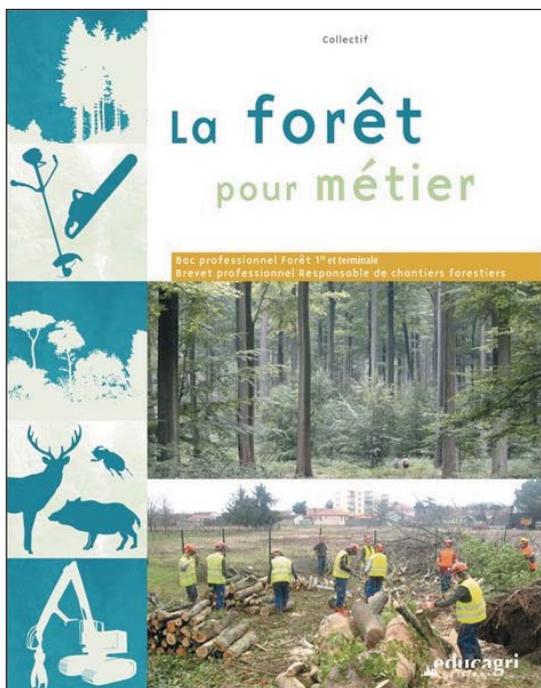


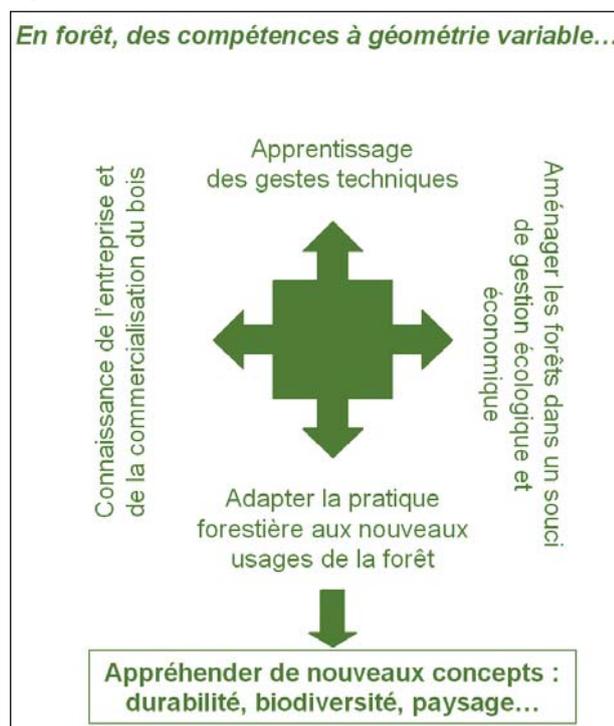
Fig. 2 - Couverture du manuel "La forêt pour métier" (Educagri Editions)

Cette notion est enseignée dans les formations des filières professionnelles de l'enseignement agricole, comme l'aménagement, qui préparent aux métiers du paysage, de la gestion de la nature et de la forêt. Dans le secteur de la forêt, le paysage est notamment présent en Bac Professionnel "Forêt" pour tenir compte des conséquences paysagères d'une exploitation forestière en fonction de la coupe effectuée, du type de peuplement choisi (Collectif, 2011, fig. 2). Le paysage sert également comme entrée pour la compréhension du site concerné par un chantier forestier afin de mettre en relation les éléments paysagers structurants avec les caractéristiques locales du lieu d'exploitation (lignes de force du paysage,

connaissance des usages du site et de ses alentours, identification des usages de la forêt...). Mais d'une manière générale, la notion perd du terrain au profit de concepts, considérés comme plus opératoires par les forestiers, tels que la biodiversité forestière par exemple (fig. 3).

Trois lycées agricoles proposent en Midi-Pyrénées des formations préparant aux métiers de la forêt. Les formations dispensées du CAPA travaux forestiers, du baccalauréat professionnel "forêt", du BTSA gestion forestière se répartissent sur les lycées d'enseignement agricole public de Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées), Pamiers (Ariège) et Albi (Tarn), le lycée forestier privé de Saint-Amans Sout (Tarn).

Fig. 3 - Evolution des compétences en forêt (L. Lelli)



AFOREP, un nouvel acteur de l'enseignement professionnel...

Une association d'enseignants forestiers du Ministère de l'agriculture vient de se créer, avec pour vocation de formaliser un espace d'échanges entre enseignants des techniques forestières et un nouvel acteur de la filière professionnelle. L'enseignement du paysage pourra y être débattu à travers la présentation de progressions pédagogiques mettant en œuvre cette thématique dans les référentiels de formation. Un bulletin de liaison est édité régulièrement. Contact : aforep@gmail.com

Comprendre la perception des forêts, un enjeu majeur pour adapter les outils de gestion aux territoires

Les perceptions des paysages forestiers sont complexes et dépendent tout autant du caractère emblématique des forêts que des usages qui conditionnent les regards sur celles-ci. Ainsi, si le patrimoine paysager de la forêt de Fontainebleau est intimement associé aux œuvres impressionnistes qui se sont attachées à en décrire le pittoresque, d'autres

massifs plus "ordinaires" constituent des sanctuaires de nature préservée pour leurs usagers, alors que ces derniers sont souvent exploitées depuis plusieurs siècles. D'autres perçoivent encore les forêts comme des milieux hostiles, chargés d'imaginaires ou de légendes. Les perceptions des paysages forestiers vont également de pair avec une prise

de conscience de la qualité de vie, du bien-être. La notion de "poumon vert" constitue une illustration de l'idée de réservoir de nature tant pour ses qualités écologiques que pour les besoins liés à la fréquentation des massifs forestiers, considérés comme des lieux d'évasion, de détente, de loisirs.

Simon Schama décrivant les forêts de Pologne détruites lors des combats du second conflit mondial

"Figure-toi les américains en train de chanter Mon beau Canada, commentait un de mes amis. Les identités instables sont la proie de l'histoire. Il y avait du sang, je le savais bien, entre la verdure et les tombes, dans les clairières parmi les sapins et les chênes. Ces champs, ces forêts, ces rivières avaient connu la guerre et la terreur, l'exaltation et le désespoir, la mort et la résurrection ; les rois lituaniens, les chevaliers teutoniques, les partisans et les juifs, la Gestapo des nazis et le NKVD de Staline. C'est un pays hanté où l'on retrouve encore dans les fougères du sous-bois, les boutons de capote de six générations de soldats tombés là (...). La Pologne post-communiste est pleine de ces lieux où des histoires brutes et pleines d'aspérités ont été arrachées au silence officiel. (...). Mais le choc véritable nous attendait au sommet. Car après la croix une déclivité abrupte révélait un paysage d'une beauté insoupçonnée. Une frange de jeunes arbres vert vif soulignait l'horizon, derrière eux, comme des géants qui tiendraient des enfants par la main, se tenaient des phalanges d'un vert sombre des forêts ancestrales."

Gérer le paysage forestier des zones intermédiaires

La spécificité des forêts de montagne oblige à une gestion forestière adaptée aux contraintes de pentes, d'accès aux parcelles, mais également à la connaissance des propriétaires de parcelles forestières. Les forêts pyrénéennes sont particulièrement concernées par ces caractéristiques. Il n'est pas rare de trouver des boisements dont le morcellement de la propriété rend extrêmement complexe l'entretien et la gestion des peuplements. N. Rousset a expliqué à l'occasion de la

journée thématique du Réseau Paysage comment il intervient sur le terrain pour inciter les communes (et avec celles-ci les propriétaires) à remettre en production ces boisements (Photo 3). Son expertise vise à conseiller les particuliers pour le renouvellement de la ressource forestière et non sa stricte exploitation. C'est notamment pour cela que les techniques d'intervention qu'il préconise cherche à : raisonner les coupes, en repérant les arbres à exploiter et ceux à laisser pour

faciliter la régénération naturelle ; limiter les tassements et la dégradation des sols en utilisant un treuil portatif pour débiter les grumes (photo 4)... Son approche du paysage est une mise en contexte de son activité qu'il tente d'explicitier aux élus, aux propriétaires pour leur montrer les bénéfices d'une exploitation raisonnée pour le paysage, mais également pour les communautés montagnardes, dans les espaces dits intermédiaires, les plus marqués par l'enfrichement.

Bibliographie

■ En matière de formation :

Aforep, 2011 - La feuille de l'AFOREP, novembre 2011, bulletin 1.
Bourgau et al., 2009 - La forêt française en 2050-2100 - Essai de prospective., Editions Cèdre.
CRPF, ONF de Franche-Comté, 2009 - Manuel paysager pour la forêt comtoise. cédérom.
Collectif, 2011 - La forêt pour métier. Educagri Editions, mai 2011, 304 p.
Linot M., 2011- La forêt au rendez-vous du paysage ? Inventer ensemble un projet partagé sur les territoires forestiers, revue Forêt-entreprise, n°196, janvier 2011, p 55-59.

■ Sur le plan des techniques paysagères adaptées aux forêts :

Breman P., 1997 - Cahier de recommandations à l'usage des sylviculteurs pour une approche paysagère de la production en forêt morvandelle., Office National des Forêts, Préfecture de la Région Bourgogne, novembre 1997, 104 p.
CEMAGREF sur la gestion forestière dans lequel un chapitre est consacré au pgs.. <http://www.irstea.fr/nouveau-livre-quelle-foret-pour-les-hommes>.
Fischesser B., 1998 - Les nouveaux défis d'une gestion durable et paysagère de la forêt de montagne., Revue Ingénierie EAT, n°13, mars 1998, p 41-55.
Gernigon Ch., 2002 - Un guide paysager pour la forêt limousine, ONF.
ONF, 2000 - Routes forestières : recommandations techniques.

■ Sur un plan plus général :

Collectif, 1991, Atlas des forêts de France, Editions De Monza.
Davasse B., 2009, De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques dans la forêt de Fontainebleau d'après les œuvres des peintres de Barbizon (XIX-XXIe siècles), dans Patrimoine et paysage, Actes des Journées Jean Hubert, Torcy, 29 novembre-1er décembre 2007, Lyon, Ed. Lieux dits (Cahier Jean Hubert n° 3), pp. 16-29
Gilpin W., 2010, Le paysage de la forêt., Premières pierres Editions, avril 2010 (1ere édition 1791), 104 p.
Harrison R., 1992, Forêts, essai sur l'imaginaire occidental. Flammarion, coll. Champs, 402 p.
Schama S., 1999, Le paysage et la mémoire. Editions du Seuil, 720 p.

Sitologie

■ Le site internet dédié aux échanges des professionnels de la forêt Bigourdanne dans le cadre de la charte forestière de la Haute-Bigorre (<http://www.cchb-serpic.fr/web/>)
Michel LINOT, ingénieur forestier et agronome libéral, intervient sur le paysage, notamment sur les liens avec les espaces forestiers et arborés. Il réalise des études de terrain, du conseil et propose des formations (<http://paysage-foret-ingenierie.fr/>)
Gaetan DU BUS, ingénieur forestier indépendant, propose des expertises forestières et des services en matière de gestion (<http://www.gestion-forestiere-sud.com/>)
Nathanael ROUSSEL, expert forestier indépendant, intervient dans le conseil sur la gestion de la micro-propriété forestière dans le massif pyrénéen. (<http://pyrenees-vertes.e-monsite.com/>)

■ Les sites des établissements dispensant les formations forestières : catalogue Educagri :

<http://editions.educagri.fr/35-amenagement>
<http://editions.educagri.fr/livres/4604-la-foret-pour-metier.html>

Les dossiers du réseau

- N° 1 - Le paysage des vieilles forêts
- N° 2 - Forêts et paysage
- N° 3 - Retrouver la Garonne
- N° 4 - Atlas des paysages en région

Rédaction : Laurent Lelli, chercheur INRA-DAD, UMR Métafort - DRAAF / SRFD Midi-Pyrénées

Crédit photos : Laurent Lelli

Mise en page : Christian Gabolde, DREAL Midi-Pyrénées

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées

Service des Territoires, de l'Aménagement,
de l'Energie et du Logement
Division Territoires, Sites et Paysages

Cité Administrative, Bât B
1, rue de la Cité administrative
BP 80002

31074 TOULOUSE Cedex 9
Tél. 33 (0)5 61 58 65 30
Fax. 33 (0)5 61 58 65 51

Union Régionale
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement,
Midi-Pyrénées

5, avenue Frizac
31400 Toulouse
Tél. 33 (0) 5 34 41 39 59
Fax 33 (0) 5 34 41 39 51



**COMITÉ
D'ANIMATION**



Imprimé sur du papier à la norme Ecolabel européen